



APPEL A CANDIDATURE

_____\$\$\$\$\$\$_____

Projet :	Programme de résilience du système Alimentaire en Afrique de l'Ouest
Source de financement :	Association Internationale pour le Développement (Banque Mondiale)
N° Accord :	IDA-D923
Méthode de sélection :	Sélection de Consultants individuels (SCI)
Référence de la sélection :	ARAA/FRSP/2025/SCI/22
Objet :	Recrutement d'un Expert en Suivi-évaluation, Capitalisation et Gestion des connaissances au sein du programme de résilience du système alimentaire de l'Afrique de l'Ouest (FSRP).
Date de publication	10 juin 2025
Date de limite :	13 juillet 2025- à 23 H 59 GMT

1. Contexte et justification

L'Afrique de l'Ouest compte plus de 435, millions d'habitants en 2023, dont 55 % vivent en zone rurale et dépendent des ressources naturelles pour leur développement socio-économique. L'économie de la région reste dominée par le secteur primaire notamment l'agriculture qui représente 22,2% du PIB, (CEA-UN¹, 2023) et fournit entre 22% et 73% de l'emploi selon les pays de la région en 2021 (FAO², 2023).

Pourtant, la situation alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest est de plus en plus préoccupante, avec une augmentation constante du nombre de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë depuis 2014. Entre 2020 et 2024, le nombre de personnes classées en insécurité alimentaire a significativement augmenté, passant de 22,1 millions (6% de la population analysée) en 2020 à 35,3 millions en mars 2024, soit 9% de population analysée. Les taux de malnutrition infantile et maternelle restent critiques, dépassant souvent le seuil d'urgence de l'OMS (15 %), notamment dans certaines zones du Nigéria, Mali, Niger et Tchad. En 2023, environ 12,6 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient de malnutrition aiguë, dont 3,2 millions en malnutrition sévère. De plus, 1,5 million de femmes enceintes et allaitantes étaient en situation de malnutrition aiguë dans plusieurs pays de la région.

Le recul actuel de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est dû à une combinaison de facteurs structurels et conjoncturels et aux interactions complexes entre les chocs climatiques, la croissance démographique, l'érosion de la base de ressources naturelles et des moyens d'existence, la persistance des conflits, les imperfections du marché (variation et volatilité des prix des produits de base) et les impacts des pandémies/épidémies.

Face à ces besoins alimentaires et nutritionnels urgents, la CEDEAO et ses partenaires en appui aux efforts des pays, mettent en place des mesures d'atténuation et de réponse. Cependant, au-delà de l'assistance immédiate nécessaire, la région a pris des engagements forts pour transformer l'agriculture et renforcer la

¹ Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA-UN), 2023. Profil socio-économique de l'Afrique de l'Ouest. ECA/SRO-WA/ICSOE/26/2 ; octobre 2023 ;

² FAO. 2023. World Food and Agriculture – Statistical Yearbook 2023. Rome. [En ligne] [Consulté le 17 juin 2024] <https://www.fao.org/documents/card/en/?details=cc8166en> ;

résilience du système alimentaire. Ainsi, trois domaines d'intervention se renforçant mutuellement sont apparus comme des priorités pour renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest :

- (i) soutenir la base productive du système alimentaire en investissant dans l'agriculture climato-intelligente au niveau des exploitations et des paysages ;
- (ii) promouvoir un environnement favorable au développement de la chaîne de valeur et au commerce intrarégional ;
- (iii) renforcer la capacité régionale à gérer les risques agricoles.

Pour faire face à ces priorités, la région bénéficie du financement de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP).

2. Brève présentation du Programme

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA ou FSRP acronyme en anglais) est un programme régional phare de plus d'un Milliard de dollars US visant à renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest. En utilisant une approche programmatique multi-phase (APM), le PRSA assure une mise en œuvre progressive et un alignement régional, tout en s'adaptant aux besoins uniques des pays de la phase 1 (Burkina Faso, Mali, Niger, Togo), des pays de la phase 2 (Ghana, Sierra Leone, Tchad), de la phase 3 (Sénégal) et des institutions régionales dont la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), et le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF).

L'objectif global du programme est d'accroître la réactivité face à l'insécurité alimentaire et de renforcer la résilience du système alimentaire.

Le programme comporte ainsi trois composantes techniques principales allant d'une concentration sur la réponse immédiate à la crise actuelle d'insécurité alimentaire pour évoluer vers des investissements accrus à moyen et à plus long terme visant à renforcer la résilience du système alimentaire et de sa base de production. Les trois composantes comportent chacune 2 sous-composantes :

- Composante 1 (coordonnée par le CILSS). Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires
 - SC1.1 Améliorer les systèmes de prévention et de suivi des crises alimentaires
 - SC1.2 Renforcer les services numériques d'hydrométrie et le conseil agricole pour les agriculteurs.
- Composante 2 (coordonnée par le CORAF). Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire
 - SC2.1 Consolider le système régional d'innovation agricole
 - SC2.2 Renforcer la sécurité alimentaire régionale par la gestion intégrée des paysages.
- Composante 3 (coordonnée par la CEDEAO). Intégration régionale des marchés alimentaires et du commerce
 - SC3.1 Faciliter le commerce à travers les principaux corridors et consolider le système de réserves alimentaires
 - SC3.2 Soutenir le développement des chaînes de valeur stratégiques et régionales.

De manière spécifique au niveau de la CEDEAO, les activités menées par l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation sont les suivantes :

- Faciliter le commerce à travers les principaux corridors et consolider le système de réserve alimentaire :
 - a. Superviser le développement et la mise en œuvre du tableau de bord du commerce et des marchés agricoles de la CEDEAO (EATM-Scorecard) ;
 - b. Renforcer et rendre opérationnel l'Observatoire du riz pour l'Afrique de l'Ouest de la CEDEAO en améliorant sa capacité de coordination, de collecte de données et de communication régulière sur le développement de la chaîne de valeur du riz ;
 - c. Stimuler l'harmonisation des politiques commerciales régionales agricoles sur les questions critiques de résilience du système alimentaire ;
 - d. Soutenir le dialogue et la consultation politique multi acteurs de la CEDEAO. Le FSRP appuiera la capacité de facilitation de la CEDEAO à organiser des mécanismes inclusifs de dialogue et de consultation multi-acteurs, des négociations liées à la zone de libre-échange continentale et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;
 - e. Améliorer la performance des réserves régionales de sécurité alimentaire aux trois niveaux (local, national et Réserve régionale de sécurité alimentaire - RRSA).

- Soutenir le développement de chaînes de valeur stratégiques et régionales :
 - a. Améliorer l'organisation et le financement des chaînes de valeur régionales stratégiques ;
 - b. Promouvoir la compétitivité agricole et les infrastructures de marché, à travers le soutien aux plateformes commerciales agricoles régionales ;
 - c. Renforcer la coordination multi-acteurs et promouvoir un environnement favorable au secteur privé.

La composante 4 correspond au mécanisme de réponse aux urgences (CERC) de la BM. Elle n'est active que dans les pays.

La composante 5 (gérée par la CEDEAO) concerne la gestion du programme. Sa mission est d'assurer une gestion efficace du Programme et un suivi attentif de la performance et de l'impact.

Ainsi, pour la mise en œuvre opérationnelle du programme et de sa coordination au niveau régional, l'ARAA a mis en place une unité de coordination régionale. C'est dans ce cadre que l'ARAA envisage de mobiliser un consultant, **Spécialiste en suivi-évaluation** pour renforcer l'équipe de coordination du FSRP.

Les présents termes de référence décrivent les conditions de recrutement de ce consultant dans le cadre du Programme FSRP.

3. Rôles/Responsabilités

Place(e) sous la supervision du (de la) Coordonnateur(trice) Régional(e) et la co-supervision du Chef de la Division des Opérations techniques de l'ARAA, l'Expert en Suivi-évaluation, Capitalisation et Gestion des connaissances a pour mission d'assurer les activités de planification, de suivi-évaluation, et de capitalisation des acquis du Programme. A ce titre, il va travailler en collaboration étroite avec le service de SUIVI-EVALUATION de l'ECOWAP auprès de la DADR et de l'ARAA et avec les différentes unités de Coordination du FSRP au CILSS, au CORAF et dans les pays participants (Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo).

Ses tâches et responsabilités se déclinent ainsi en cinq (5) grandes rubriques :

a) Planification et suivi des activités du Programme

- Apporte son appui dans la préparation du plan de travail et budget annuel, semestriel et trimestriel ;
- Assure le suivi régulier de ces plans, identifie les difficultés de mise en œuvre et propose des recommandations d'améliorations ;
- Prépare et organise des réunions de revue des activités du Programme et fournit des matrices de résultats ;
- Appuie les équipes de mise en œuvre et renforce leurs capacités dans le suivi de leurs activités ;
- Coordonne les missions de suivi sur le terrain et en assure le suivi des recommandations ;
- Veille à l'application des dispositions contenues dans les manuels de mise en œuvre du Programme et des procédures en vigueur ;
- Fournit un soutien à l'exécution administrative du Programme ;
- Entreprend en accord avec le Coordonnateur toute autre initiative en relation avec le suivi- évaluation, susceptible de promouvoir l'efficacité et la bonne exécution du Programme ;
- Assurer la documentation et l'archivage sur le Programme ;
- Exécuter toute autre tâche qui lui sera confiée par la DADR et l'ARAA.

b) Suivi des indicateurs de performances et coordination du reporting

- Définit un cadre de mesure de la performance du Programme, cohérent avec les indicateurs de l'ECOWAP ;
- Coordonne les activités de collecte de données avec les unités de coordination régionales et les unités nationales de mise en œuvre : Développement et mise à jour des outils Kobo et méthodologies de collecte de données au niveau régional et en appui aux pays ;
- Organise et coordonne les évaluations de qualité des données à travers des missions d'appui aux pays en collaboration avec les experts suivi-évaluation
- Met en place un tableau de bord des indicateurs de résultats (sous PowerBI),
- Renseigne et analyse les indicateurs de performance ;
- Elabore les outils méthodologiques et de renforcement de capacités en matière de suivi-évaluation, capitalisation et gestion de connaissances ;
- Coordonne l'élaboration des différents rapports mandataires : rapports trimestriels/semestriels/annuels/final du Programme ;
- Utilise les logiciels de suivi-évaluation (MESECOPS, ECOWAP M&E plateforme, KoBoToolbox, etc.) en vigueur au niveau du Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO (DAERE) ou exigés par la Banque ;
- Contribuer de manière générale au système de SE de l'ECOWAP.

c) Coordination des missions de suivi (supervision, visite terrain, etc.) et d'évaluation (baseline, mi-parcours, finale)

- Prépare les missions d'évaluation indépendantes et appuie les évaluations mandataires prévues (TdR, documentation, visite de terrain) ;
- Gere le processus d'évaluation, assure la qualité du rapport et le partage ;
- Assure la mise en œuvre des recommandations ;
- Facilite la conduite des audits techniques annuels du Programme.

d) Conduite des études d'impact sur les bénéficiaires des actions du Programme

- Prépare les missions d'évaluation d'impact prévues (TdR, recrutement des consultants, méthodologie, étude terrain, etc.) au niveau national et régional ;
- Organise et facilite des études d'évaluation d'impact sur les bénéficiaires ainsi que sur la durabilité du Programme au niveau de la CEDEAO ;

- Coordonne la mise en œuvre des évaluations d'impact finales du programme au niveau national et régional.
- e) Capitalisation et Gestion des connaissances
- Développe et met en œuvre, en lien avec l'Expert(e) en Communication et Visibilité, une stratégie de gestion des connaissances efficace, en assurant la capitalisation et la diffusion des acquis, des réussites et des échecs (sélection des informations à capitaliser, learning, événement, réseaux d'échanges, diffusion des bonnes pratiques sur différents supports et canaux de communication, etc.) ;
 - Anime le fonctionnement du groupe de travail suivi-évaluation du programme en collaboration avec les autres experts suivi-évaluation au niveau régional et au niveau national.

4. Qualifications, expériences, compétences

4.1- Qualifications

- Avoir un diplôme universitaire (BAC+5 ans) en suivi-évaluation, gestion de projet, économie agricole, développement rural, économie, agronomie, agroéconomie, statistiques ou dans toute discipline connexe.

4.2- Expériences

- Avoir au moins huit (8) années d'expérience en planification, suivi-évaluation dans le cadre de projets de développement agricole ou résilience ;
- Avoir une expérience au poste de suivi-évaluation de projets dans les domaines de sécurité alimentaire et de résilience ;
- Avoir une expérience dans l'établissement et la mise en œuvre de systèmes de suivi évaluation pour des projets régionaux ou multi-pays ;
- Avoir une expérience dans un projet financé par la Banque mondiale constitue un atout ;
- Avoir une expérience dans les évaluations d'impact.

4.3- Compétences

- Avoir une connaissance du secteur agricole de la région ouest-africaine ;
- Avoir une expérience dans la gestion de bases de données de suivi-évaluation pour des programmes complexes ;
- Avoir une connaissance préalable de l'analyse statistique, la collecte quantitative et qualitative des données, le traitement et l'analyse ;
- Avoir une forte familiarité avec la gestion axée sur les résultats et des cadres logiques ;
- Avoir le sens de l'organisation et de bonnes capacités de synthèse et de rédaction ;
- Disposer d'excellentes compétences en rédaction technique et plus particulièrement le rapportage régulier conformément aux exigences de la Banque Mondiale ;
- Avoir une très bonne maîtrise des outils de la bureautique (Word, Excel, PowerPoint, Publisher) de gestion documentaire (SharePoint, OneDrive, etc.), de logiciels statistiques (SPSS, STATA, etc.) et logiciels de collecte de données (KoboToolbox ou autre application de collecte de données mobile) ;
- Avoir la connaissance d'un logiciel de suivi (MESECOPS, TomPRO, RUSE, etc) est un atout ;
- Avoir des capacités éprouvées de rédaction ;
- Être familier avec un environnement de travail multiculturel ;
- Maîtrise du français et de l'anglais.

5. Conditions générales pour le poste

5.1- Lieu, durée et début de la mission

- L'Expert sera basé à Lomé, au Togo, auprès de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation de la CEDEAO ;
- La durée de la mission est pour toute la durée de vie du Projet après une période probatoire de six mois. Cependant, un contrat de consultant sera signé pour des périodes de 12 mois renouvelables sur la durée du projet sous réserve de la disponibilité des fonds, de performance satisfaisante et des besoins du Projet.
- Le début de la mission est envisagé pour le deuxième semestre 2025 ;
- Le poste est à temps plein ;
- Le(la) Consultant(e) est appelé(e) à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui serait assignée.

5.2- Dossier de candidatures

Le dossier de candidature doit être constitués de :

- Une lettre d'intérêt signée, indiquant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent et signé détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (nom et prénom, fonctions actuelles et antérieures, adresse électronique et numéro de téléphone) ;
- Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé dans le domaine concerné ;
- Copies des certificats de travail ou de service mentionnés dans le CV.

5.3- Dépôt des candidatures

- Date limite de réception des candidatures : 13 juillet 2025 ;
- La candidature présentée **sous le format PDF unique** doit être déposée au plus tard le **13 juillet 2025 - à 23H 59 GMT à travers un téléchargement** à l'adresse <https://bit.ly/4dGLyHD>.

L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les candidatures qui ne satisfont pas aux exigences susmentionnées.

5.4- Processus de sélection

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection des consultants individuels décrite dans le "Règlement des marchés publics" de la Banque mondiale. Une séance d'interview sera organisée avec une short liste des meilleurs candidats présélectionnés. Le meilleur candidat à l'issue de l'interview sera retenu pour les négociations d'un contrat.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. L'ARAA se réserve le droit d'annuler ce processus de recrutement au besoin.

5.5- Demande d'informations complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org ; Lbarnabo@araa.org avec l'objet "**SCI 22-Recrutement Expert suivi-évaluation -FSRP**".

**P. le Directeur Exécutif pi,
et PO**

Malick LOMPO